

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON**

**Séance du 13 Avril 2018**

L'an deux mille dix-huit le 13 Avril, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

**Présents** : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - - RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie,

**Absents excusés** CHATEAUREYNAUD Cécile - DOMINGIE Noël - MALBY Sybille -

**Absent** : HO THAM KOUIE Sandra --

Convocation du 05/04/2018

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Nombre de présents:-06-

Nombre de votants 06

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	54 968,27
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	162 438,66
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	217 406,93
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-143 637,15
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (3) ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	5 693,38
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	137 943,77
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	217 406,93
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	137 943,77
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	79 463,16
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication



*[Signature]*

*[Signature]*

A, le

*[Signature]*